



DEPARTEMENT

AIN

EXTRAIT DU REGITRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE CHANAY

Conseillers

En exercice : 13

Ayant pris part à la

Délibération : 13

Séance du 17 janvier 2024

Convocation : 12/01/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept janvier, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Elisabeth, JEAMBENOIT, Maire.

Présents : Bornard J. - Chapuis R. - Chivot D. - Jeambenoit E. - Le Carff C. - Noel F. - Pin E. - Roux C. - Tournillac C.

Absents représentés : Jouhaud L. représentée par Jeambenoit E.
Picot S. représenté par Chapuis R.
Rebucini C. représenté par Bornard J.
Rigutto E. représenté par Noel F.

Secrétaire de Séance : Pin Emilie

Délibération : 2024-005

Objet : Constitution de la commission de finances – Nécessité de l'ajout d'un Elu – Complément de la délibération n°2023-031.

Madame le Maire rappelle la délibération n°2023-031 du 6 juillet 2023 faisant mention entre autres de la constitution de la commission de finances nommant ainsi les sept Elus suivants :

ROUX Claude, PRIGENT Christophe, CHAPUIS Robert, JOUHAUD Lucie, BORNARD Jean, PIN Emilie, TOURNILLAC Claire.

Vu la démission de Monsieur Christophe PRIGENT de son poste d'Adjoint et du Conseil Municipal en date du 15 décembre 2023,

Vu la nomination de Monsieur Jean BORNARD en tant que second Adjoint en date du 19 décembre 2023,

Vu que Monsieur Jean BORNARD était déjà membre de la commission de finances avant son élection en tant qu'Adjoint,

Vu que de ce fait il y a lieu de compléter la commission de finances en nommant un nouvel Elu afin d'intégrer cette dernière dans le but de pouvoir mener à bien les travaux préparatoires liés à l'élaboration du budget 2024.

Madame le Maire demande à l'Assemblée, comme le prévoit l'article L.2121-21 du CGCT, de procéder au vote à bulletin secret pour la nomination d'un Elu au sein de la commission de finances, commission permanente.

Vu que Monsieur Emilien RIGUTTO a été nommé pour faire partie de la commission de finances,

Vu que Monsieur Emilien RIGUTTO a déclaré être candidat pour intégrer ladite commission par le biais d'un mail du 17 janvier 2024 et accepte donc d'exercer ces fonctions.

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu,

- **ACCEPTE** la nomination de Monsieur Emilien RIGUTTO au sein de la commission de finances.

ADOPTÉ :

à l'unanimité des membres
présents et représentés

Le Maire,
Elisabeth JEAMBENOIT



Ainsi fait et délibéré
Les jours mois et ans que dessus,

Le secrétaire de séance,
Emilie PIN

Délibération publiée sur le site internet de la commune le 19 janvier 2024.